

Environnement | Pelagis : la surmortalité des dauphins devient cause nationale



C'est une année record en termes de mortalité pour les dauphins et les marsouins du Golf de Gascogne. Un peu plus d'un millier ont été retrouvés morts sur nos plages depuis le 1er janvier 2019. Un chiffre à multiplier par 4 ou 5, selon Pelagis, pour mesurer la réalité de l'hécatombe. Le ministère de l'écologie a entendu l'alerte et décidé de mettre en place un plan d'actions d'ici fin 2019.

Tout est parti d'un constat alarmant : la mortalité des dauphins est en constante augmentation depuis dix ans, avec des taux records atteint ces quatre dernières années. « Avant cette année, 2017 avait été l'année où l'on avait observé le plus grand nombre d'échouages depuis quarante-cinq ans », explique Jérôme Spitz, directeur adjoint du laboratoire Pelagis à La Rochelle. Cet observatoire rattaché au CNRS et à l'Université de La Rochelle avait alors recensé près de 800 cétacés échoués, dont 85% de dauphins, en particulier en Vendée et en Charente-Maritime.

Point communs de 95% de ces cétacés morts : ils présentaient tous des traces de captures accidentelles. « Les animaux retrouvés sont en bonne santé, ne présentent aucune pathologie, mais ont des fractures, des amputations ou des marques cutanées correspondant à des instruments de pêche. Les autopsies des animaux montrent aussi qu'ils sont morts l'estomac plein, au moment où ils étaient train de s'alimenter. On trouve également des lésions pulmonaires qui sont manifestes de mort par asphyxie », poursuit Jérôme Spitz. Autre argument attestant que les animaux sont bien victimes de manœuvres de pêche : 90 % des dauphins présentant des traces de captures s'échouent sur les plages entre janvier et mars. Ces pics de mortalité annuels correspondent à une saison de pêche, du bar et du merlu notamment. « En hiver bars, merlus et dauphins s'alimentent au même endroit au même moment, dans le golf de Gascogne »... en pleine campagne de pêche.

Une espèce « parapluie », baromètre de l'environnement

Ces rencontres entre cétacés et pêcheurs pourraient rester de l'ordre de la mésaventure si ces mortalités n'avaient pas un impact considérable sur la survie de ces populations et sur leur environnement. « Ce sont des espèces « parapluies », c'est-à-dire quand on les protège, on protège une fraction plus importante de l'ensemble de l'écosystème, parce que leur présence à une incidence forte. Les cétacés sont donc également indicateurs de la qualité de l'état de santé de leur environnement », explique une chercheuse de Pelagis. Si moins d'une décennie

est suffisante pour décimer une population de dauphins, il faut 50 à 60 ans pour la reconstituer. Or, le seuil critique ne permettant plus un renouvellement normal de leur population a été dépassé à plusieurs reprises depuis 1995, selon une étude conjointe avec des scientifiques anglais, menée dans le cadre d'une recherche européenne. L'Europe travaille d'ailleurs sur des directives pour fixer des seuils de mortalité à ne pas dépasser et des objectifs en matière d'enjeux environnementaux.

La face cachée de l'iceberg

Mais il y a pire encore. Pour l'observatoire Pelagis, les échouages sur les côtes ne sont que la partie visible de l'iceberg : de nombreux cétacés morts en mer coulent au fond de l'eau ou sont dérivés au large par les courants et n'arrivent jamais sur nos plages. S'inspirant des études et des calculs sur la dérive en mer des conteneurs perdus par la marine marchande, Pelagis estime que les 800 dauphins morts retrouvés en 2017 ne sont que la face visible de 4500 dauphins morts au large. Le laboratoire a ainsi pu confirmer la localisation de deux zones « noires » pour la mortalité des dauphins : les côtes vendéennes et charentaises, puis dans le golf de Gascogne, au centre et au talus du plateau continental.

Un manque de connaissance des pratiques en mer

Pour l'observatoire, si l'origine de 90% de ces blessures mortelles vient bien d'instruments de pêche, il reste cependant à déterminer précisément quelles techniques de pêche et types d'embarcations ont cette incidence, ainsi que la part de responsabilités de chaque pêcherie dans cette hécatombe. Car même en Europe chaque pays a une flotte de navires et des techniques différentes.

Parmi les techniques « à risque » pour les cétacés, l'observatoire recense les filets maillants, la pêche lente et à grande ouverture verticale que pratiquent en particulier les danois, puis les chaluts de fonds espagnols. « Sur ces bateaux là, nous avons des problèmes de classifications des embarcations pour pouvoir affiner nos données et le niveau de risque », précise Jérôme Spitz. Les grands chaluts-congélateur européens qui ratissent la mer au niveau du plateau continental ont également des techniques et du matériel à fort potentiel de captures accidentelles. Là aussi, Pelagis manque cruellement de données. « De manière générale, nous avons un manque de connaissance sur la réalité de ce qu'il se passe en mer. Il est difficile aujourd'hui d'estimer la part réelle de contribution de chaque pays à ces mortalités. Pour la connaître, nous aurions besoin de renforcer les équipes de recherches embarquées », estime Jérôme Spitz, qui ne veut pointer du doigt aucune pêcherie en particulier, « Il y a urgence à agir pour sauver les cétacés mais il ne faut pas que la précipitation amène la mise en place d'actions entraînant le même phénomène tout en ayant pénalisé un secteur d'activité. Ce serait contre-productif pour tout le monde ».

Le réveil salvateur de l'Etat

Lors de sa venue à La Rochelle le 22 mars, le ministre de l'écologie François de Rugy a annoncé une augmentation de sa dotation annuelle de 100 000 € au fonctionnement de l'observatoire Pelagis de La Rochelle dès cette année. Un coup de pouce bienvenu pour le laboratoire rattaché au CNRS, qui suit les populations de cétacés depuis 1972. « C'est une prise en charge par l'Etat à un niveau qui n'avait encore jamais eu lieu », se réjouit Jérôme Spitz. Suivant la demande des chercheurs de Pelagis, il a leur demandé de se concentrer sur l'identification des causes et des responsables de ces mortalités. Le ministre a également annoncé la préparation d'un plan de sauvegarde des cétacés, qui serait présenté d'ici la fin de l'année. Les associations environnementales types Nature environnement, la Ligue de protection des oiseaux (LPO), la filière pêche et l'Observatoire Pelagis seront notamment consultés pour son élaboration durant ces prochains mois. Les chercheurs de Pelagis lui ont d'ores et déjà proposé de réfléchir au développement d'innovations Jérôme, notamment pour aider les pêcheurs à ne pas rentrer en interactions avec les cétacés. Comme étendre les dispositifs de répulsions acoustiques sur les chaluts (qui ont été déployés cet hiver sur certaines embarcations françaises) et des réflecteurs sur les filets, pour éloigner les cétacés à leur approche. L'observatoire aimerait également pouvoir assurer des suivis en temps réel des populations de dauphins, ce qui permettrait de mettre en place des stratégies d'évitements des bateaux, des suspensions ponctuelles de pêche, voire la sanctuarisation de certaines zones sensibles. « Ce serait l'occasion de montrer l'excellence des compétences de la France en matière de recherche, de protection de l'environnement et de gestion du milieu marin », a conclu Jérôme Spitz à l'intention du ministre.

Anne-Lise Durif

*Crédit Photo : Anne-Lise Durif
Publié sur aqui.fr le 25/03/2019
[Url de cet article](#)*